

Journée d'échanges sur le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Table des matières

Participants	1
Objectifs de la réunion	1
Ordre du jour	2
Le message de Michel Guy.....	2
Les perspectives de l'expérimentation	2
Les conditions de réussite.....	2
Groupes thématiques	3
Fonctionnement du CLE: rythme, objectifs pendant cette phase de préparation :	3
Le fonctionnement de l'EBE, quelles règles essentielles ?.....	3
Objectif zéro chômeur : lien avec le projet de territoire, qui ? Comment fonctionner ?	4
Décisions	5

Participants

1,2,3 Bocage	PAQUET	Charline	NOYANT D'ALLIER	PETIOT	Yves
CAPEB	MERCIER	Catherine	NOYANT D'ALLIER	ALMEDINA	Sophia
CCBB	DUQUE GOMEZ	Catalina	Pôle Emploi	SOULIER	Florence
CCBB	FRAGNON	Sébastien	SAINT HILAIRE	GENTILHOMME	Annie
CCBB	GILSON	Gérald	SAINT MENOUX	EDELIN	Sylvie
CCBB	MANGEOT	Anaïs	SAINT MENOUX	GUEULLET	Daniel
CRESS AURA	CORDENOD	Anna	SAINT PLAISIR	SENEGAS	Didier
DEUX CHAISES	MANTION	Serge	SAINT SORNIN	BECARD	Muriel
Epicerie solidaire	CHOSSON	Mathieu	Secours Catholique	CHAGNON	Béatrice
FRANCHESSE	BOIVIN	Alexandre	Secours Catholique	MICHAUD	Hervé
FRANCHESSE	CUNY	Laure	Secours Catholique	TILLET	Raymond
Grappe AURA TZCLD	GUY	Michel	TRONGET	DUMONT	Jean-Marc
L'Escale	FABRE	Amélie	TRONGET	JOASSARD	Christiane

Objectifs de la réunion

Le 20 juin 2019 nous avons accueilli Michel Guy, animateur de la grappe régionale de l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) et avons organisée à cette occasion une journée d'échanges sur notre projet de candidature à l'expérimentation TZCLD. La journée a réuni des personnes privées d'emploi, des bénévoles, des élus, des partenaires institutionnels et des salariés de la Communauté de Communes. Cela a été l'occasion de faire connaissance et de :

1. Echanger avec Michel Guy sur :
 - Les perspectives de l'expérimentation (2^{ème} loi, calendrier),
 - Des retours d'expérience des territoires expérimentaux (fonctionnement des Entreprises à But d'Emploi (EBE) et des Comité Locaux pour l'Emploi (CLE), écueils à éviter)

2. Partager nos visions sur le projet et sur l'implication de chacun.
3. Echanger sur des thématiques importantes qui devront être approfondies :
 - Fonctionnement du CLE : rythme, objectifs pendant cette phase de préparation.
 - Le fonctionnement de l'EBE, quelles règles essentielles ?
 - Objectifs zéro chômeur : lien avec le projet de territoire, qui ? Comment fonctionner ?
 - Activités - non concurrence : Quels critères ? Qui autour de la table ?

Ordre du jour

10h-12h : matinée d'échanges consacrée aux personnes privées d'emploi et aux bénévoles.

12h30-14h30 : déjeuner

14h30 – 17h : travail en groupes thématiques

Le message de Michel Guy

Les perspectives de l'expérimentation

Le 18 juin a eu lieu la mobilisation nationale en faveur de la 2^{ème} loi d'expérimentation, qui doit permettre d'élargir l'expérimentation à de nouveaux territoires. Plusieurs centaines de personnes se sont réunies à Paris et des manifestations ont eu lieu localement pour interpeller le gouvernement et les parlementaires. Cette mobilisation a permis de rendre visible l'adhésion de nombreux nouveaux territoires qui attendent cette nouvelle loi et qui préparent leur candidature. Les salariés des EBE des 10 territoires expérimentaux ont aussi participé à la manifestation.

Une proposition de projet de loi a été élaborée par le groupe de travail « Capitalisation » qui réunit des territoires expérimentaux et émergents (qui préparent leur candidature). Cette proposition a été validée lors de l'AG de l'association TZCLD et a été transmise au gouvernement et aux parlementaires. Le gouvernement s'est engagé à ce que le projet de loi soit débattu avant la fin de l'année, mais il n'a pas encore été inscrit au calendrier parlementaire.

Les conditions de réussite

Michel Guy nous a fait part d'un certain nombre de conseils pour préparer notre candidature, notamment :

- L'implication active des personnes privées d'emploi volontaires est essentielle, l'EBE doit être construite par, avec et pour eux.
- Être en mesure de travailler collectivement et de mobiliser tout le monde pour construire le consensus avec les entreprises, les partenaires institutionnels, les habitants et les élus.
- Prendre le temps de se préparer : c'est un projet de territoire, c'est le territoire qui s'engage. La candidature doit s'articuler avec d'autres dynamiques territoriales et doit aussi permettre de faire éclore de nouvelles initiatives grâce aux synergies et au travail collectif qui sera engagé. Les 10 territoires expérimentaux n'ont pas eu suffisamment de temps de préparation, ce qui se traduit aujourd'hui par des difficultés dans le fonctionnement de l'EBE (mobilisation des personnes privées d'emploi, identification préalable des activités) et du CLE. Le temps d'attente imposé par le besoin du vote de la deuxième loi doit être mis à profit.
- Le consensus autour du projet TZCLD doit aller au-delà de la création de l'EBE. La création de l'EBE n'est pas une fin en soi, mais c'est un moyen pour atteindre l'objectif TZCLD. **Le Comité Local pour l'Emploi (CLE) doit être envisagé comme un espace de dialogue permettant de mettre en marche différentes actions qui pourront aboutir à la fin du chômage de longue durée localement.**
- Le CLE a pour rôle de
 - Assurer qu'un emploi soit proposé à toute PPDE volontaire au sein de l'EBE ou en facilitant l'embauche auprès des acteurs économiques locaux.
 - Veiller à la complémentarité des activités développées par l'EBE (définir les règles de la non-concurrence et veiller à leur respect).

- Définir les règles de fonctionnement de l'EBE, notamment en ce qui concerne l'embauche des nouveaux salariés et le rythme de création des nouvelles activités.
- Identifier une diversité d'activités permettant :
 - D'assurer de l'emploi stable, prenant en compte la réalité saisonnière de certaines activités et développant la polyvalence des salariés ;
 - De respecter la non-concurrence ;
 - De soutenir l'économie locale.

Groupes thématiques

Les échanges de l'après-midi ont eu lieu autour de cinq thèmes qui ont été traités en groupes :

- Fonctionnement du CLE : rythme de travail, objectifs pendant cette phase de préparation.
- Le fonctionnement de l'EBE, quelles règles essentielles ?
- Objectifs zéro chômeur : lien avec le projet de territoire, qui ? Comment fonctionner ?
- Activités - non concurrence : Quels critères ? Qui autour de la table ?

Vous trouverez ci-dessous la restitution des échanges de chaque groupe, qui constituent une première base pour la suite de nos discussions.

Fonctionnement du CLE: rythme, objectifs pendant cette phase de préparation :

Le CLE doit jouer un rôle essentiel dès cette phase de préparation de la candidature. Le groupe devait échanger pour identifier les objectifs que l'on peut fixer au CLE ainsi que le rythme de travail.

Les objectifs qui ont été identifiés par les personnes ayant participé à ce groupe ont été :

- Rôle d'ensemblier (vue d'ensemble, cohérence et équilibre) = synthèse des groupes ;
- Définir des critères de fonctionnement ;
- Recherche de financement = ingénierie ;
- Formations – inclusion de personnes ressources ponctuellement ;
- Orientation stratégique = 1 ou plusieurs EBE ;
- Recherche de locaux ;
- Communication ;
- Veiller à l'équilibre et à la répartition des ateliers.

Rythme minimum de travail = 1 fois par mois

Le fonctionnement de l'EBE, quelles règles essentielles ?

Ce groupe avait pour mission de discuter sur les règles essentielles du fonctionnement de la future EBE, qui pourront guider certains choix de structuration de l'EBE.

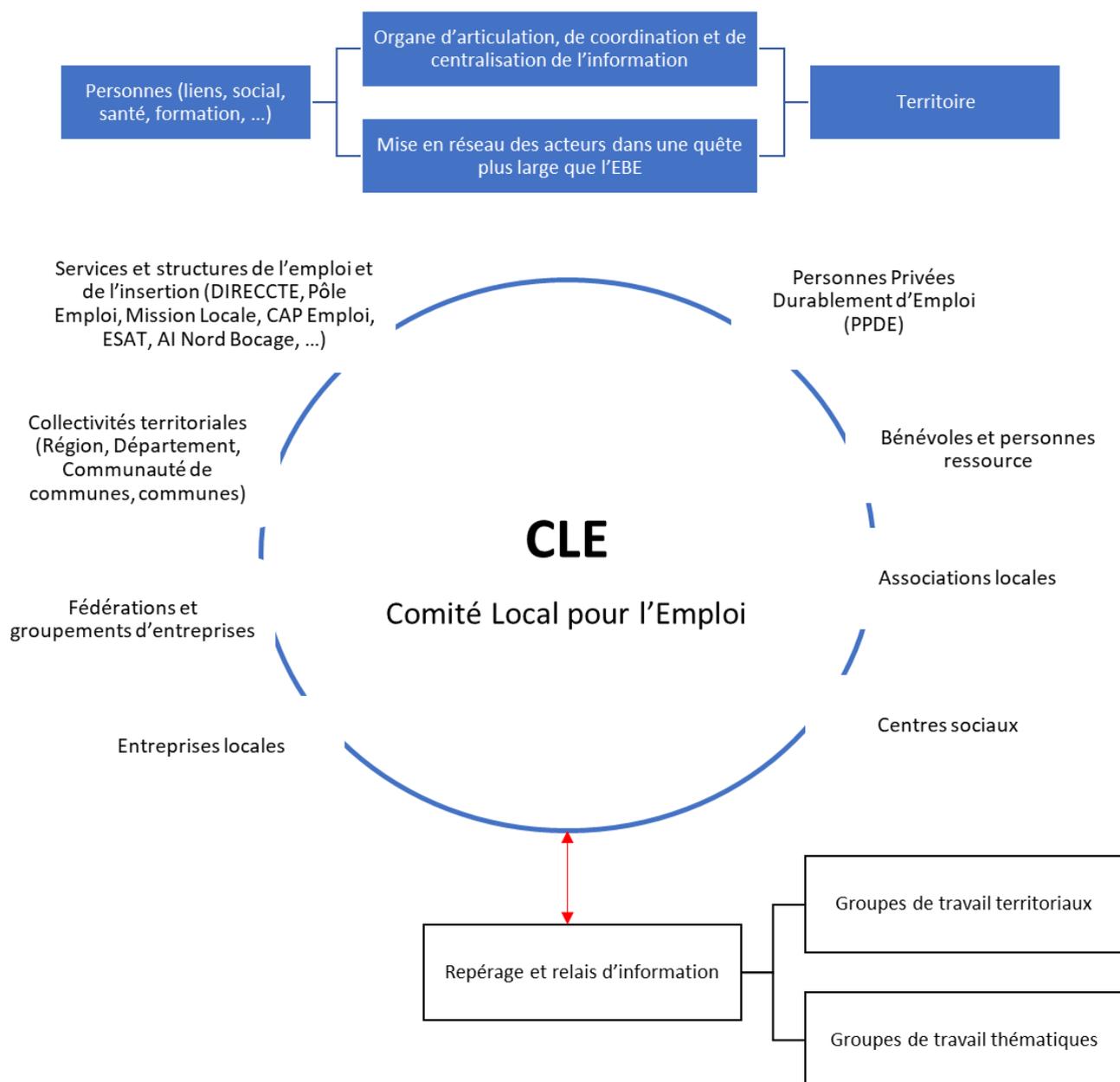
1. Recruter toute personne qui a été présentée par le CLE ;
2. Connaître parfaitement les désirs et objectifs des personnes (et les compétences) ;
3. L'EBE doit accompagner les parcours de formation ;
4. L'EBE doit aider les personnes à réaliser leurs projets personnels ;
5. Accueillir et maintenir avec souplesse, protection, vigilance, des règles pro = aider les personnes à revivre la vie dans l'entreprise ;
6. Établir un règlement intérieur, mais comment ? ;
7. Adaptation du temps de travail aux contraintes perso et pro (attention temps choisi en fonction des ETP) ;

8. Pallier aux problèmes de déplacement des personnes ;
9. Trouver des locaux adaptés et de l'argent.

Questions soulevées : comment gérer la polyvalence de l'EBE ? Quelle place pour les bénévoles dans l'EBE ?

Objectif zéro chômeur : lien avec le projet de territoire, qui ? Comment fonctionner ?

Comme cela a été rappelé par Michel Guy, le projet TZCLD repose avant tout sur la capacité des acteurs locaux à créer des synergies pour atteindre l'objectif Zéro Chômeur. Ce projet doit donc être abordé comme un outil du développement local, ce groupe était invité à s'interroger sur l'articulation avec le projet de territoire. Ils ont abouti au schéma suivant :



Le CLE : doit être un lieu de référence pour faire avancer le projet

Problème : question de la mobilité sur un territoire de 25 communes ?

Activités - non concurrence : Quels critères ? Qui autour de la table ?

Ce groupe avait pour objectif de discuter sur la méthode à suivre pour définir des critères de non-concurrence.

1. Partir des propositions d'activités (des personnes)
2. Regrouper par type (et/ou secteur) d'activité
3. État des lieux de ce qui existe sur ce secteur : associer personnes en souhait d'activité à cet état des lieux + clarifier le rôle du CLE dans la réalisation de cet état des lieux.

Questions qu'il convient de clarifier pour définir les critères de la non-concurrence :

- Quelles limites géographiques ?
- Sur quel critère de prix ? Comment calculer les coûts ?

Conseils de Michel Guy :

- Se focaliser sur le supplémentaire
- Envisager différentes échelles géographiques en fonction des activités.

Décisions

- **Organisation d'une nouvelle journée d'échanges fin septembre pour avancer dans la structuration du CLE.**